



"Swiss-Moi!"

**Paroisse catholique romaine Moutier**  
**Saints Germain et Randoald**

**4<sup>e</sup> dimanche  
de l'Avent**

FEUILLE DOMINICALE

19-20 décembre 2020 / Ariane Droz

## Des changements à la Paroisse



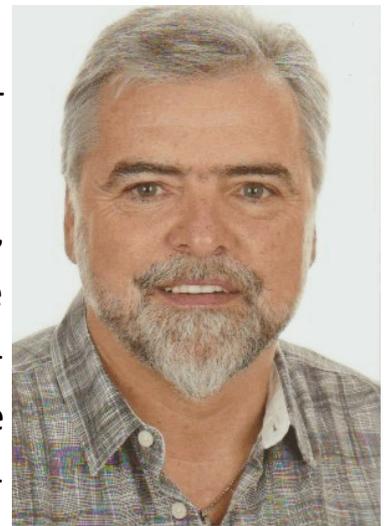
M . Marco Roth

L'assemblée de paroisse du 2 décembre dernier était dévolue notamment au renouvellement d'un certain nombre de postes à responsabilité.

Après 14 années d'engagement, **M. Marco Roth** cède la présidence du Conseil de paroisse. Nous le remercions pour le temps incalculable qu'il a passé au service de notre communauté durant toutes ces années, avec énergie et volonté.

C'est **M. Marcel Fleury** qui a été élu comme nouveau président du Conseil à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Notre reconnaissance va également à **Mme Françoise Roos**, qui quitte elle aussi le Conseil de paroisse après 14 années de dévouement, ainsi qu'à **M. Jan Guillaume** qui termine ses engagements de délégué de la Paroisse au Parlement de l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne et de secrétaire des assemblées.



M. Marcel Fleury

Ce sont **Mme Françoise Roos** et **M. Pierre-Alain Eschmann** qui ont été choisis pour le remplacer à ces deux postes respectifs. Enfin, deux nouveaux membres du Conseil de paroisse ont été nommés : **Mme Catherine Frésard** et **M. Charles Grosset**. Notre gratitude pour toutes ces personnes qui prennent de nouveaux engagements, ainsi qu'aux autres membres du Conseil de paroisse, du Bureau des assemblées et aux vérificateurs des comptes qui ont été reconduits dans leurs responsabilités.

*Pour l'équipe pastorale, Christophe Salgat, théologien en pastorale*

## 1<sup>ère</sup> lecture : Samuel 2 S 7, 1-5.8b-12.14a.16

« Tout ce que tu as l'intention de faire, fais-le, car le Seigneur est avec toi »

## Psaume 88

## 2<sup>ème</sup> lecture : Romains, 16, 15-27

« Mystère maintenant manifesté »

## Evangile : Jean 1, 6-8.19-28

« Il sera appelé Fils de Dieu »



**Ces choix de Dieu qui nous étonnent.**  
Pour succéder au roi Saül, Dieu choisit le plus jeune des fils de Jessé, David, à qui il promet une descendance royale durable. Et pour la naissance du futur « Fils de David », Dieu élit une humble jeune fille, qu'il a comblée de grâce et qui consent à être la « servante du Seigneur ».

C'est à regret que nous avons finalement dû renoncer à l'action de solidarité "1 million d'étoiles". Caritas Jura a annulé l'événement, faute d'avoir pu recevoir l'aval des autorités sanitaires. Restons solidaires malgré tout ! *Christophe Salgat, théologien en pastorale*



Une pensée, une prière pour  
**Margarida Steiner-Gomes Martins**  
**Lucienne Chaignat-Hug**  
**Jean Mamie**

Qui ont rejoint notre Seigneur pour la vie éternelle.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles en deuil.

**La quête de ce dimanche** est une quête diocésaine pour soutenir les activités des conseils, des commissions et des groupes de travail du diocèse de Bâle. Des groupes de travail sont mis sur pied pour des projets particuliers dans le domaine de la diaconie, de la catéchèse, de la liturgie. Nous vous remercions pour votre don.

**Le produit de la quête en faveur du secours d'hiver se monte à Frs 276.10**

## LA VIE DE NOTRE PAROISSE

### Lundi 21 décembre 2020

- 17h30-18h00 Prière et recueillement durant la période de l'Avent. Max 50 personnes  
19h30 Conseil de paroisse à la MdO pour la transition de présidence

### Mardi 22 décembre 2020

- 14h00-17h00 Rencar : uniquement accessible par téléphone au 079 775 33 88  
17h30-18h00 Prière et recueillement durant la période de l'Avent. Max 50 personnes

### Mercredi 23 décembre 2020

- 08h30 Messe à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes sur inscription au secrétariat

**Yves Theurillat**

**Marcel Eschmann et parents défunts**

- 16h00 Célébration de la lumière à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes  
17h00 Célébration de la lumière à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes  
18h00 Célébration de la lumière à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes  
19h00 Célébration de la lumière à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes

### Jeudi 24 décembre 2020, solennité de la nuit de Noël

- 17h30 Messe de la Nuit de Noël avec les familles à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes  
22h00 Messe de la Nuit de Noël. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes  
00h00 Messe de la Nuit de Noël. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes

### Vendredi 25 décembre 2020, solennité de la nativité du Seigneur

- 10h15 Célébration de la nativité du Seigneur à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes

### Samedi 26 décembre 2020, solennité de la Sainte famille

- 17h30 Célébration de la Sainte famille à Notre-Dame. Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes.

### Dimanche 27 décembre 2020, solennité de la Sante famille

- 10h15 Célébration du quatrième dimanche de l'Avent à Notre-Dame. Port du masque obligatoire. Max. 50 personnes



Le feuillet du 4<sup>e</sup> week-end de l'Avent est à disposition à l'entrée de Notre-Dame et sur le site [www.notredame.ch](http://www.notredame.ch)

## De quelle façon pourrons-nous célébrer Noël cette année ?

Le nombre de participants possible aux célébrations de Noël est actuellement limité à 50 personnes, jusqu'à nouvel avis..

Pour permettre au plus grand nombre de vivre une démarche de célébration autour de la naissance de Jésus, nous proposons **quatre célébrations de la lumière le mercredi 23 décembre**, entre 16h00 et 19h00. D'une durée d'une vingtaine de minutes, ces célébrations vous permettront de recevoir la lumière de la Paix, venue de Bethléem. Vous pourrez aussi l'apporter à des personnes isolées parmi vos connaissances. Une alternative heureuse en particulier **pour les personnes qui ne pourraient pas participer aux messes de la nuit de Noël et de la nativité du Seigneur.**

Dans la mesure du possible, il vous est demandé de contacter le secrétariat de la Paroisse au 032 493 11 63 pour vous inscrire, jusqu'au 23 décembre: .

**Mercredi 23 décembre à 08h30**

**Mercredi 23 décembre 16h00 (célébration de la lumière)**

**Mercredi 23 décembre 17h00 (célébration de la lumière)**

**Mercredi 23 décembre 18h00 (célébration de la lumière)**

**Mercredi 23 décembre 19h00 (célébration de la lumière)**

**Jeudi 24 décembre à 17h30 avec les familles**

**Jeudi 24 décembre à 22h00 messe de la nuit de Noël**

**Jeudi 24 décembre à minuit, messe de la nuit de Noël**

**Vendredi 25 décembre à 10h15, Nativité du Seigneur**

**Samedi 26 décembre à 17h30, Sainte famille**

**Dimanche 27 décembre à 10h15, Sainte famille**

**Mercredi 30 décembre à 08h30**

**Jeudi 31 décembre à 17h30, Saint-Sylvestre**

**Samedi 2 janvier à 17h30, Epiphanie**

**Dimanche 3 janvier à 10h15, Epiphanie**

**Mercredi 6 janvier à 08h30**

**Samedi 9 janvier à 17h30, Baptême du Christ**

**Dimanche 10 janvier à 10h15, Baptême du christ**

**Le secrétariat sera fermé du 24 décembre au 5 janvier.**